

# MAIRIE D'UBRAYE

## **Réunion du Conseil Municipal**

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2026-18h

### **Relevé des principales décisions**

**Présents : Maire :** Claude Roustan . **Adjoints :** Gérard Occelli, Christophe Rey **Conseillers Municipaux :** Idriss Tellier-Martin-Patrice Lions-Valérie Roustan-Lagarde-Norbert Michel-Céline Legoffe-Quentin Sella-Christine Decool-R. Elodie Michel-Bruno Jaumouille.

**Excusée :** Aurélia Munier Adjointe (pouvoir à C. Roustan)

### **RAPPEL DES DECISIONS :**

**-Demande de subventions FODAC (Fond Départemental d'Aide aux Communes):** Le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de modifier la demande subvention FODAC pour la reconstruction d'un mur de soutènement à Ubraye car le FODAC, n'est pas compatible avec une aide de la Région.

**Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité** pour modifier la demande de subvention.

### **INSTANCES :**

**:- Présentation du rapport d'activité 2025 de la CCAPV:** Le Maire présente au conseil municipal les grandes lignes de ce rapport.

**Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité**

**- Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de prévention et de Gestion des déchets ménagers de la CCAPV :**

Le Maire fait part de ce rapport au conseil municipal.

**Le conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable**

**- Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CCAPV :**

Le Maire fait part de ce rapport au conseil municipal.

**Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité.**

**-: Adoption des tarifs de vente d'eau et assainissement collectif de la REAAM :**

Le Maire fait part au conseil municipal de la révision des tarifs applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2026.

Le coefficient de révision s'établit à +1% , contre + 1.30% en 2025 et + 3.20% en 2024.

Pour Ubraye, forfait annuel de 85m<sup>3</sup> :

Prix de l'eau TT/Cm<sup>3</sup>= 2.5429€

Assainissement TTC/m<sup>3</sup> = 1.761

**Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

**RESSOURCES HUMAINES :**

**- Protection Sociale Complémentaire :**

Le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de déterminer la participation financière accordée par la commune à notre employée municipale dans la cadre du contrat collectif d'assurance prévoyance souscrit avec le groupe Relyens par le CDG 04

**Le conseil municipal à l'unanimité fixe cette participation à 15€**

Le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité d'adhérer à la convention de participation souscrite par le CDG 04 avec la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) et de déterminer le montant de participation employeur accordée par la commune a notre employée municipale

**Le conseil municipal à l'unanimité, fixe cette participation à 90% du montant de la mutuelle.**

**FINANCES :**

**- Décision Budgétaire Modificative :**

Le Maire propose au conseil municipal de procéder à une modification budgétaire en prélevant une somme sur la section de fonctionnement permettant de financer les travaux d'investissements concernant la réparation des terrains dégradés par écoulement d'eau au Touyet et Ubraye.

**Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

**- Demande de subvention pour réparation des terrains dégradés par écoulement d'eau,au Touyet et Ubraye.**

Le maire propose au conseil municipal de solliciter une aide auprès du conseil départemental 04 dans le cadre du dispositif « Gestion du pluvial » ainsi qu'une aide du conseil régional dans le cadre du dispositif « nos communes d'abord »

**Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

**-Demande de subvention au conseil régional pour la construction de la salle communale :**

Le Maire propose au conseil municipal d'adresser au conseil régional PACA , suite à son entretien avec le Vice-président de la région, en charge du développement des territoires, un nouveau plan de financement du projet de salle communale modifié en raison de l'ajout d'une salle accessible aux PMR pour y installer le secrétariat de mairie

**Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

**-Remboursement Frais de transport scolaire :** Le Maire propose au conseil municipal de renouveler la prise en charge par la commune des frais de transport scolaire, sur présentation du titre de paiement du conseil régional PACA.

**Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.** (Mme Aurélia Munier ne prend pas part au vote)

**COMMANDE PUBLIQUE :**

**-Election de la commission d'appel d'offres (CAO)**

Le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité d'élire une commission d'appel d'offres à caractère permanent sous la présidence du Maire

Sont élus : **Titulaires** : Gérard Occelli-Patrice Lions-Valérie Roustan-Lagarde

**Suppléants** : Chrstophe Rey-Aurélia Munier- Céline Legoffe.

**-Conventions de déneigement :**

Le Maire propose au conseil municipal de renouveler les conventions de déneigement avec MM Lions Patrice et Stéphane ainsi qu'avec le GAEC les brebis du noutari pour une durée renouvelable deux fois, soit pour la période hivernale 2026/2027 – 2027/2028 – 2028/2029.

**Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**(MM. Quentin Sella Lions ne prennent pas part au vote)

**-Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la REAAM pour la pose de compteurs individuels au Touyet :**

Le Maire présente le projet de convention de mandat de MO avec la REAAM, afin de finaliser la pose des compteurs individuels au Touyet.

**Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

**-Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la REAAM pour la réfection des réseaux eau et assainissement rue des écuries à Rouainette :**

Le Maire présente le projet de convention de mandat de MO avec la REAAM, afin de réaliser les travaux de réfection de la rue des écuries à Rouainette.

**Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.**

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### **-Plan communal de gestion des OLD (Opérations légales de Débroussaillage) :**

Le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du plan de gestion des OLD, il pourrait être envisagé de réhabiliter certains secteurs de la commune en friches ou abandonnés.

Dans un premier temps il propose de faire un recensement des propriétaires des parcelles concernées afin de les contacter.

**Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité**

### **-Chantiers bénévoles :**

L'association « jeunesse et reconstruction » (Ass loi 1901) propose de réaliser des travaux de restauration de petit patrimoine, aménagement des sentiers, valorisations d'espaces naturels.

Certains petits projets pourraient se prêter à ce type de chantier.

Avant de s'engager, **le conseil municipal décide à l'unanimité de demander de plus amples informations sur les conditions d'accueil de ce groupe**

### **-Fonds de Solidarité Logement (FSL):**

Le Maire rappelle au conseil municipal que le FSL est géré par la Conseil Département et à pour but de venir en aide aux personnes les plus défavorisées. La participation des communes (non obligatoire) est de 0.61€ par habitants.

**Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité pour y participer.**

### **-Contrat d'assistance et de conseil :**

Le Maire propose au conseil municipal de s'attacher les services d'un cabinet de conseil (M.Dusautois) ancien DGS de la CCAPV, pour une assistance administrative, budgétaire financière, fiscale et méthodologique, formaliser par la signature d'un contrat annuel d'assistance et de conseil.

**Le conseil municipal émet un avis favorable .**

### **-Reconduction de l'opération « paniers de Noël »**

Le Maire interroge le conseil municipal sur la reconduction de l'opération « paniers de Noël » pour les aînés, dans les mêmes conditions que les années précédentes.

**Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité** pour reconduire tacitement l'opération dans les mêmes conditions que les années précédentes.

### **-Restauration de la chapelle « Notre Dame de la Rivière »GR4**

Le Maire fait circuler des photos de la chapelle, qui font état d'une détérioration importante de l'intérieur du bâtiment, qui nécessiterait des travaux en urgence (

Révision de la toiture, restauration de l'intérieur et de la porte d'entrée) avant que celle-ci soit totalement dégradée.

**Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité** pour faire évaluer le coût de la restauration et de réfléchir sur la façon d'engager les travaux en urgence.

**-Restauration des vitraux dans les églises de la Commune.**

A la demande d'un élu, **le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité**, pour contacter un spécialiste et demander un devis pour procéder à cette restauration urgente.

**-Étanchéisation du bassin et lavoir d'Ubraye :**

A la demande d'un élu **le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable** pour procéder ou faire procéder à l'étanchéisation de la fontaine et du lavoir d'Ubraye.

**-Entretien rue St Florent à Ubraye**

Sur la proposition d'une élue, il sera demandé à l'entreprise chargée de l'entretien du village d'améliorer l'accès piéton sur la partie de cette rue non asphaltée

**-Rapport des élus siégeant dans les commissions de la CCAPV :**

Il est donné lecture des rapports suivants :

Commission Economie Artisanat, Agriculture et Commerce : Rapporteuse :Valérie Roustan-Lagarde

Commission Gestion et Prévention des Déchets : Rapporteur Gérard Occelli.

Claude ROUSTAN  
Maire d'UBRAYE